

**SANITAIRE/**Un approfondissement de l'approche du statut besnoitiose des cheptels allaitants est lancé.

# Le GDS des Savoie profite de la prophylaxie en allaitant pour renforcer sa gestion de la besnoitiose

Dans le cadre de ses actions de lutte contre cette maladie vectorielle, le conseil d'administration du GDS des Savoie a validé cette année la réalisation d'un dépistage besnoitiose des bovins allaitants prélevés pour la prophylaxie annuelle dans les élevages adhérents.

## Réaliser un état des lieux sérologique des cheptels

Ces analyses, entièrement financées par le GDS, ont pour objectif de réaliser un état des lieux sérologique des cheptels allaitants, à l'image des analyses réalisées sur les laits de tank des élevages laitiers depuis 2021: il s'agit bien d'une approche globale, visant à évaluer la part d'élevages touchés par la maladie, d'où le ciblage des bovins prélevés dans le cadre la prophylaxie habituelle uniquement. Tout éleveur souhaitant approfondir la démarche sur son cheptel pourra le faire avec l'accompagnement du GDS. Voici le principe de cette action résumé en quelques questions:

### Quoi ?

• Analyse sérologique besnoitiose pour tous les bovins prélevés dans le cadre de la prophylaxie annuelle.

### Pourquoi ?

L'objectif est double :

- Réaliser une étude de prévalence, c'est-à-dire estimer la part d'élevages touchés par la maladie et ajuster ainsi les actions collectives de prévention et de lutte ;
- Détecter les cheptels avec des bovins positifs pour leur proposer de mettre en

place des mesures individuelles d'assainissement.

### Quand ?

• Dès maintenant, et tout au long de la campagne de prophylaxie qui s'étend du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai.

### Qui ?

• Pour les élevages allaitants (ou laitiers suivis en prophylaxie sang) et adhérents au GDS, l'analyse concernera tous les bovins de plus de 24 mois programmés en prophylaxie, en se basant sur les règles de gestion de l'IBR (allègement ou non).

### Comment ?

• Lors du passage annuel du vétérinaire pour la réalisation des prises de sang de prophylaxie, la demande d'analyse IBR sera couplée à une demande d'analyse besnoitiose. Les laboratoires utiliseront ainsi les mêmes prélèvements pour réaliser cette analyse.

### Qui finance ?

• Toutes les analyses réalisées dans ce cadre seront entièrement prises en charge par le GDS des Savoie.

### Et après ?

• Chaque éleveur, ainsi que son vétérinaire, seront informés des résultats d'analyses, et pourront adapter la gestion du cheptel avec l'appui des conseillers du GDS qui proposeront des protocoles propres à chaque situation. Cette première étape « d'état des lieux » concerne la grosse majorité des élevages allaitants, qui ne sont pas engagés dans une autre démarche de gestion de la maladie et qui n'ont pas de bovins positifs connus dans le troupeau. Pour tous ces autres cas de figure, il est



Tout au long de la campagne de prophylaxie qui s'étend du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai, les bovins allaitants seront dépistés besnoitiose, le coût des analyses étant pris en charge par le GDS des Savoie.

nécessaire de passer à l'étape suivante et d'adapter son approche (lire encadré). En résumé, cette démarche s'inscrit dans l'ensemble des actions pour lutter au mieux contre la besnoitiose, que l'on soit éleveur laitier ou allaitant. Le GDS accompagne chacun de ses adhérents pour mettre en place ces différentes actions, et reste disponible pour toute précision

par téléphone, mail, ou sur votre élevage. Retrouvez l'ensemble des coordonnées de l'équipe du GDS, et toutes les informations nécessaires, sur le site [www.gdsdesavoie.fr](http://www.gdsdesavoie.fr)

N'oubliez pas également de suivre le GDS

sur les réseaux pour plus de réactivité dans les informations sanitaires (facebook, instagram, LinkedIn). ■

Cyril Aymonier, GDS des Savoie

04.79.70.78.24/contact@gdsdesavoie.fr



## Vos questions, les réponses

**J'ai des animaux positifs, mais je ne suis pas encore engagé en plan d'assainissement. Vais-je bénéficier de l'action ?**

Non. L'objectif étant de détecter les bovins positifs, ce protocole n'est alors plus adapté lorsqu'on a déjà connaissance de la présence d'au moins un bovin positif dans le troupeau. En effet, l'étape qui suit la détection d'un bovin positif est la réalisation d'un dépistage complet. Tout éleveur possédant un animal atteint devra donc dépister l'ensemble du troupeau s'il souhaite bénéficier d'une aide spécifique du GDS.

**Je souhaite élargir le dépistage à tout mon troupeau, ou je suis engagé dans un kit alpage : comment combiner l'ensemble ?**

Dans ce cas, vous avez déjà amorcé la 2<sup>e</sup> étape, consistant à préciser l'approche et à rechercher précisément le statut de chacun de vos bovins vis-à-vis de la maladie. Il est alors impératif de raisonner l'approche différemment, dans une logique de gestion sanitaire, financière et pratique.

Il est alors important de :

- Coupler les démarches : « le vétérinaire intervient pour la prophylaxie classique, je l'avertis que je souhaite également réaliser un dépistage complet en besnoitiose » (= économie de temps et d'argent).
- Réaliser les dépistages après le 15 décembre, et idéalement en janvier ou février pour profiter de la période d'activité minimale des insectes vecteurs de la maladie.

Contactez dès maintenant le GDS qui vous proposera le protocole adapté avec les prises en charge financières associées. ■

**Vous cherchez ou proposez un emploi, du matériel, des animaux, du fourrage ?**

Pensez aux pages petites annonces.

Terres des Savoie, le journal bimensuel d'information des agriculteurs des Savoie, paraît le jeudi de chaque semaine paire.

Agent Richel 73-74

DUVERNAY

ÉQUIPE DE MONTAGE

Tunnel  
stockage  
& élevage

Arceau oval 90 et 130

74100 ETREMBIÈRES

04.50.92.05.84

info@duvernay.fr